

Arboviroses transmises par le «moustique tigre» en Île-de-France

Situation sanitaire
et prévention en 2024

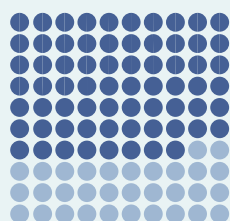


La dengue, le chikungunya et le zika sont des maladies (arboviroses) dont les virus sont transmis par le «moustique tigre». Ce moustique est présent en Île-de-France depuis 2015 et désormais actif dans tous les départements de la région, notamment dans les zones densément peuplées. La lutte contre le «moustique tigre» constitue aujourd'hui une priorité de santé publique afin d'éviter toute transmission autochtone à partir d'un cas importé d'une zone endémique. Il s'agit de limiter le risque d'émergence des maladies qu'ils provoquent.

Cette infographie, réalisée avec la Cellule régionale Santé publique France en Île-de-France, illustre la situation sanitaire et l'importance de la prévention.

Dengue, chikungunya, zika : situation épidémiologique en Île-de-France

L'Île-de-France, un territoire colonisé par le «moustique tigre»



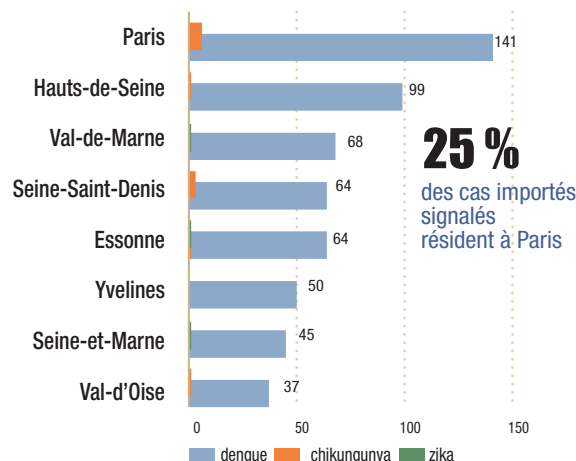
68 %

des Franciliens vivent
dans une commune
colonisée par le
«moustique tigre»
en 2024,
contre 11 % en 2019



Les communes colonisées en 2024 (en bleu)

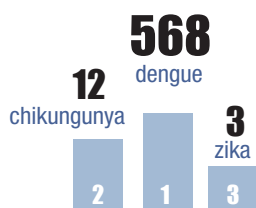
En Île-de-France, de nouvelles
communes colonisées par le
«moustique tigre» sont
identifiées chaque année



25 %

des cas importés
signalés
résident à Paris

Répartition des cas importés signalés par département, entre mai et novembre 2024
(période de surveillance renforcée)



Nombre de cas importés entre mai et novembre en 2024

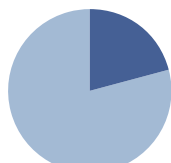


Premiers cas autochtones

5 cas de dengue en 2023
1 cas de chikungunya en 2024



Le «moustique tigre», *Aedes albopictus*, est infecté par un virus (Dengue, Chikungunya ou Zika) en piquant une personne contaminée. Après 2 à 15 jours, il peut par le biais de ses piqûres, véhiculer le virus et infecter une autre personne et ce tout au long de son cycle de vie (un mois).



21 %

des cas de dengue signalés
ont eu recours à l'hôpital
en 2024

En 2024, 113 des 568 cas de dengue signalés ont eu recours à l'hôpital
et 3 des 12 cas de chikungunya (incluant les passages aux urgences)



Un « cas importé » est une personne infectée qui arrive en Île-de-France en provenance d'une zone endémique

Après son retour en Île-de-France, elle est piquée par un «moustique tigre» dans un délai de 7 jours

Après quelques jours, le virus se développe dans le moustique

Dès lors, toute personne piquée par ce moustique est un « cas autochtone » et peut développer une des trois maladies

Principaux symptômes : dengue, chikungunya et zika

Les principaux symptômes cliniques de ces trois arboviroses sont très proches et nécessitent des analyses biologiques pour confirmer le diagnostic.

- fièvre supérieure à 38,5°C et d'apparition brutale
- asthénie
- signes digestifs fréquents
- douleurs musculaires et/ou articulaires
- maux de tête
- éruption cutanée

Les cas avec peu ou pas de symptômes sont fréquents (environ 80%) tandis que de plus rares cas présentent une forme sévère (environ 1%).

Surveillance et caractéristiques des cas

Déclaration obligatoire
de tous les cas (DO) :
toute l'année

Période de surveillance renforcée
pendant la période d'activité
du "moustique tigre" :
1er mai - 30 novembre



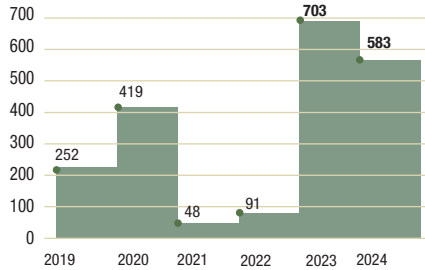
41% des cas importés en 2024 sont
signalés au cours des mois d'août
et septembre

30 % des cas ont débuté les symptômes
durant le mois d'août suite
à des vacances estivales passées en zone tropicale

Cas importés d'arboviroses en Île-de-France entre mai à novembre 2024 (période de surveillance renforcée)



51% des cas importés de dengue
étaient en lien avec l'épidémie
aux Antilles et Caraïbes
en 2024



En 2024, le nombre de cas importés signalés
est légèrement inférieur à celui de 2023, année
marquée par l'intense épidémie de dengue
aux Antilles

Evolution du nombre annuel de cas importés de dengue, chikungunya, et zika signalés au cours des périodes de surveillance renforcée en
Île-de-France, 2019-2024

Prévention et actions contre la prolifération du moustique tigre

Des vaccins existent depuis peu
dans le cas de la dengue et du
chikungunya.
L'intérêt de cette vaccination en
zone non épidémique n'a pas été
démonstré.



Anses
Portail de signalement du
moustique tigre

CITOYENS

> **Reconnaître le moustique** et
signaler sa présence sur le Portail de
signalement du moustique tigre

- Silencieux, il pique plutôt le jour
- Rayé blanc et noir
- Mesure moins de 0,5 centimètre

> **Prévenir sa prolifération** en
évitant toute eau stagnante, en curant
les gouttières ... 80 % des gîtes
larvaires sont chez les particuliers

> **Se protéger** des piqûres

> **Voyageurs** : se protéger des
moustiques durant toute la durée du
voyage et au retour consulter un
médecin en cas de fièvre (et utiliser
des répulsifs en attendant le résultat
du test)



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

> **Communiquer** auprès des usagers et
favoriser l'implication de tous les acteurs de
la commune (prévoir des réunions publiques
auprès des associations locales, des
syndicats de copropriété mais aussi des
sessions de sensibilisation dans les écoles...)



> **Observer** les espaces publics
communaux et établir une stratégie pour
éviter la prolifération

> Intégrer la **lutte antivectorielle**
dans le plan communal de sauvegarde



ARS Île-de-France
Kit de communication à destination
des collectivités locales

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

> **Surveillance épidémiologique**

La **déclaration obligatoire (DO)** est le signalement immédiat aux ARS par tout médecin
clinicien ou biologiste des cas probables et confirmés. Elle a lieu tout au long de l'année.
La **DO** déclenche immédiatement de la part des autorités sanitaires une cascade d'actions pour
réduire le risque d'émergence de cas autochtones.

> Une **surveillance renforcée** est instaurée avec Santé publique France entre
le 1^{er} mai et le 30 novembre, période d'activité du moustique.

• **Investigation de l'ensemble des cas** et démultiplication en dernier recours

• **Surveillance entomologique** : réseau de pièges pondoirs, traitement des signalements
citoyens

• **Sensibilisation** : collectivités territoriales, professionnels de santé, voyageurs, grand
public



Santé publique France
Chikungunya, dengue et zika
en Île-de-France. Bilan 2024.
Bulletin, 2025

Sources : données Santé publique France, 2024

© pictos Juan Pablo Bravo, Suprihatin, Titik Kornia Sari,
muhamad alifudhin, monkk, NHA, Adrien Coquet (page1) Flatart,
Ted Grajeda, Ashok, ARIS ARISA, Hayashi Fumihiko, Yosua
Bungaran (page 2) from Noun Project

Pour en savoir plus :

ARS Île-de-France : <https://www.iledefrance.ars-sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

ORS Île-de-France

Les maladies à transmission
vectorielle : enjeux sanitaires
pour l'Île-de-France . 2024

